

— Des comptes... oh non!... je n'en rendrai point... Est-ce que j'aurais ramé à la galère pendant cinq ans pour rien?... Est-ce que j'en dois des comptes?... D'abord, ce n'est pas dans le testament... Des comptes!... que l'on m'en parle et l'on verra !

— Eh ! eh ! ricana dame Sophie, mon petit chéri, tu raconteras tout ça aux juges quand le mari de la diablesse te fera assigner.

— Mais, tonnerre de nom ! où donner de la tête alors ? Il faut sortir de là ! Voyons, aide-moi donc ! trouve un moyen, Sophie !

— Ah ! si tu avais du cœur ! répondit-elle.

Si Henriette était morte !

C'est qu'elle aurait bien pu mourir ?

Pourquoi n'est-elle pas morte !

Il serait heureux qu'elle mourût !

Il laut qu'elle meure.

Elle mourra !

C'est par une échelle semblable qu'Anselme et sa femme descendirent au niveau du crime, non pas en un jour, mais peu à peu, en s'arrêtant plus d'une fois sur des échelons intermédiaires que nous n'avons point indiqués entre ces degrés principaux. L'homme surtout, soit crainte plus grande, soit dépravation moindre, hésita souvent à mettre le pied d'une marche à l'autre; mais dame Sophie était là qui le tirait en bas. Puis, contre sa coutume, il se mit à boire outre mesure, et le meurtre d'Henriette admis d'abord comme possible, puis comme utile, puis comme urgent, fut enfin décidé.

Restait à chercher un moyen d'exécution qui ne donnât prise à aucun soupçon.

Le premier qui se présenta à l'esprit de Sophie fut de faire tomber, *par accident*, Henriette dans l'écluse. Anselme se souvint que Dufour avait appris à nager à sa fille.

On songea ensuite au poison... On retrouve, dit Anselme, le poison vingt ans après la mort dans les os du squelette, et dans les planches du cercueil.

— Si on la pendait dans sa chambre, émit la mégère, on croirait à un suicide.